

Les deux parties ont souligné l'importance que revêtent les relations politiques entre la Communauté européenne et le Canada et ont marqué leur accord pour que les contacts au niveau politique soient intensifiés.

En ce qui concerne les questions commerciales bilatérales, plusieurs points ont été discutés, tels que l'accès au marché, notamment la question du droit compensateur sur les exportations communautaires de viande bovine, ainsi que les négociations en cours relatives aux élargissements antérieurs de la CE. Le Canada a également soulevé la question de l'état de ces traités de coproduction avec plusieurs États membres, eut égard à la proposition communautaire de "télévision sans frontières".

Les deux parties ont eu des discussions positives sur le commerce des fourrures et le Canada s'est félicité de l'intention de la Commission de prendre part activement aux efforts déployés pour mettre au point et développer les normes internationales de tenderie.

Les ministres Clark et Crosbie et les Vice-présidents Andriessen et Marin ont eu des discussions approfondies sur les divergences profondes qui subsistent, sur les plans tant bilatéral que multilatéral, entre le Canada et la CE à propos de la pêche. Ils sont convenus que dans l'intérêt des relations CE/Canada, ces divergences devraient être examinées attentivement, afin qu'une solution soit trouvée.

Les ministres et les membres de la Commission ont donné instructions pour que des fonctionnaires des deux parties se réunissent afin de clarifier les divers aspects de ces divergences et trouver un moyen de les résoudre. Dans leurs travaux, les fonctionnaires s'inspireront de l'engagement pris par les deux parties de respecter les principes de conservation et de gestion rationnelle des ressources.

Les fonctionnaires feront rapport à leurs autorités respectives avant le 15 juillet. Le ministre du Commerce extérieur et les membres de la Commission se réuniront dès que possible après cette date.

Les discussions ont porté également sur d'autres points, en particulier l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, l'Europe de 1992, l'évolution de la situation dans la région Asie/Pacifique et les relations de la Communauté avec ses partenaires de l'AELE et ses voisins d'Europe centrale et de l'est.